

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

- Nom du produit : **ACCOR 2T BIOMER**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Utilisation commerciale : Lubrifiant moteur 2 temps (pour plus de détails, se reporter à la notice technique)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Fournisseur **ACCOR LUBRIFIANTS SA**

Adresse : 8 Rue du Mans - BP 30406 - 49304 CHOLET CEDEX

Téléphone : 02.41.75.26.70

Télécopie : 02.41.62.67.02

Contact e-mail : emilie.auribault@accor-lubrifiants.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : <http://echa.europa.eu/web/guest/support/helpdesks/national-helpdesks/list-of-national-helpdesks>

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 3

H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquette Conforme à La Norme (CE) N° 1272/2008 (CLP) :

Pictogramme(s) de danger :

Aucun

Mention d'avertissement :

Aucune

Mentions De Danger :

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases additionnelles :

Conseils de prudence - Prévention

P102 – Tenir hors de portée des enfants
P273 – Eviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Intervention

Aucuns

Conseils de prudence - Stockage

Aucuns

Conseils de prudence - Elimination

P501 - Eliminer le contenu / récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux, conformément à la réglementation nationale

2.3. Autres Dangers

Aucun n'est identifié

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

- Nature chimique: Produit à base d'huiles de bases et d'additifs

- Composants contribuant aux dangers :

ACCOR 2T BIOMER

Remplace la version du 22/11/2012

FDS :838-125090-190216

19/02/2016

Page 3 sur 10

COMPOSANTS	Pourcentage (en poids)	Classification CLP (EC) No 1272/2008	NUMEROS
			INDEX CE CAS Enregistrement
Phenol, butenylated, aminated polymer	< 15	Aquatic Chronic 2, H411	
Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine	< 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319	- 272-225-4 68784-17-8 01-2119960832-33

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours**

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : A forte concentration, les vapeurs peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Irritation (démangeaisons, rougeurs, vésications).

Symptômes/lésions après contact oculaire : Irritation des yeux.

Symptômes/lésions après ingestion : Irritation possible des muqueuses, de l'appareil digestif, nausées, vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs nocifs/irritants. Oxydes de carbone (CO, CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Equipement de protection

SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Mesures générales : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir Rubriques 7 et 8.

Procédures d'urgence : En cas d'épandage important, endiguer pour contenir l'écoulement.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Voir Rubriques 7 et 8.

Procédures d'urgence : En cas d'épandage important, endiguer pour contenir l'écoulement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Procédés de nettoyage : Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Porter un vêtement de protection approprié. Equipement de protection individuelle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier. Eviter de répandre le produit car il pourrait provoquer des glissades accidentelles.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver dans l'emballage d'origine. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Gants. Lunettes de sécurité. Vêtements de protection.

Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent)

Protection oculaire : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire



Contrôle de l'exposition de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique :	Liquide
Masse volumique :	0,935
Couleur :	Ambre
Viscosité à 40°C (mm ² /s):	48
Odeur :	Aucune donnée disponible
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1):	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	Non déterminé
Point de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair (°C) :	257
Point de fusion (°C):	-39
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	Aucune donnée disponible

ACCOR 2T BIOMER

Remplace la version du 22/11/2012

FDS :838-125090-190216

19/02/2016

Page 7 sur 10

Solubilité :	Produit insoluble dans l'eau.
Log Pow :	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes :	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité :	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Température élevée.

10.5. Matières incompatibles:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

A température ambiante, aucun produit de décomposition dangereux connu

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

ACCOR 2T BIOMER

Remplace la version du 22/11/2012

FDS :838-125090-190216

19/02/2016

Page 8 sur 10

Corrosion cutanée/irritation cutanée :	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Non classé
Cancérogénicité :	Non classé
Toxicité pour la reproduction :	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Non classé
Danger par aspiration :	Non classé

Viscosité cinématique : 48mm²/s @ 40°C**SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES****12.1. Toxicité**

CL 50 poisson 1	>= 1000 mg/l OECD 203
CL 50 autres organismes aquatique 1	>= 1000 mg/l OECD 201
CE 50 Daphnie 1	>= 1000 mg/l OECD 202

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA : Non réglementé

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

· ADR

Non réglementé

· IMDG

Non réglementé

· IATA

Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

· ADR

Non réglementé

· IMDG, IATA

Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| - Transport par voie terrestre | Aucune donnée disponible |
| - Transport maritime | Aucune donnée disponible |
| - Transport aérien | Aucune donnée disponible |
| - Transport par voie fluviale | Aucune donnée disponible |

- Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.1. Réglementations UE**

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Étant donné que les conditions ou méthodes d'utilisation se situent hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et rejetons expressément toute responsabilité pour toute utilisation de ce produit. Les informations contenues dans la présente sont considérées comme vraies et fiables, mais toutes les déclarations ou suggestions sont faites sans garantie, expresse ou tacite, concernant l'exactitude des informations, les dangers afférents à l'utilisation du produit ou les résultats pouvant être obtenus d'une utilisation de celui-ci. Le respect de toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables est laissé à la responsabilité de l'utilisateur.